

## Deux mesures symboliques en faveur du secteur personnes âgées, par Didier Sapy de la FNAQPA

C'est lors du Conseil de la CNSA du 10 juillet dernier que Michèle Delaunay, ministre déléguée en charge des personnes âgées et de la dépendance, a annoncé deux mesures en faveur du secteur personnes âgées : le déblocage de 50 millions d'euros supplémentaires sur le Plan d'Aide à l'Investissement 2012, pour le porter à 120 millions d'euros et l'engagement immédiat de 50 millions d'euros par anticipation du budget 2013, pour financer du personnel soignant supplémentaire.

Face aux besoins d'investissements importants dans le secteur, la Fédération Nationale Avenir et Qualité de vie des Personnes Agées (FNAQPA) ne peut que se féliciter de l'augmentation du Plan d'Aide à l'Investissement (PAI) 2012.

La fédération regrette toutefois que ces crédits aient été pris sur les réserves de la CNSA ; ces crédits sont censés être dédiés aux besoins de fonctionnement des établissements et services, alors que le PAI 2012 voté par le Parlement est toujours gelé.

S'agissant des enveloppes anticipées de médicalisation, si 50 millions d'euros ne sauraient rattraper les retards accumulés en la matière, elles constituent un signe fort adressé aux établissements qui, par soucis de visibilité dans leur gestion, attendent ces moyens parfois depuis plusieurs années.

La FNAQPA, qui soutient cette demande également depuis des années, espère surtout que ces enveloppes anticipées permettront de redynamiser un dispositif qui peine à se mettre en oeuvre sur le terrain.

Si la FNAQPA tient à saluer les messages symboliques que constituent ces annonces envers ses adhérents, elle regrette cependant que les difficultés majeures et urgentes de l'aide à domicile n'aient fait l'objet d'aucun arbitrage de la part de l'Etat.